

INDONESIE



De Maumere à Labuan Bajo afin de capturer
l'Eclipse solaire à bord du Kudanil Explorer

Du vendredi 14 au dimanche 30 avril 2023



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION

Voici une croisière de 13 nuits permettant de naviguer de Maumere à Labuan Bajo en passant par diverses îles dotées d'une beauté invraisemblable et d'une culture conservée.

Nusa Tenggara Timur est une province de plus de 500 îles et une écorégion d'une grande biodiversité, avec une riche faune marine et des volcans fumants. Les plus célèbres de ces îles forment le parc national de Komodo, un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO qui abrite également le plus grand lézard du monde, le dragon de Komodo.

Cependant, nous nous aventurons au-delà de Komodo. Lorsque vous êtes prêt, quittez les créatures pour les magnifiques lacs de cratère de Kelimutu et les champs en terrasse de Detusoko. Ensuite, dirigez-vous vers Ngada pour découvrir des fjords, des chutes d'eau, des villages traditionnels, des formations mégalithiques et un accueil chaleureux de la part des habitants.

Vous aurez l'opportunité de découvrir une culture riche et variée, vous apprendrez les traditions ikat ainsi que les pratiques culturelles locales et vous serez accueillis chaleureusement dans des endroits rarement visités.

Partez à la découverte de ces îles perdues dans le temps, où des cultures ancestrales vieilles de plusieurs siècles peuvent encore être vécues aujourd'hui.

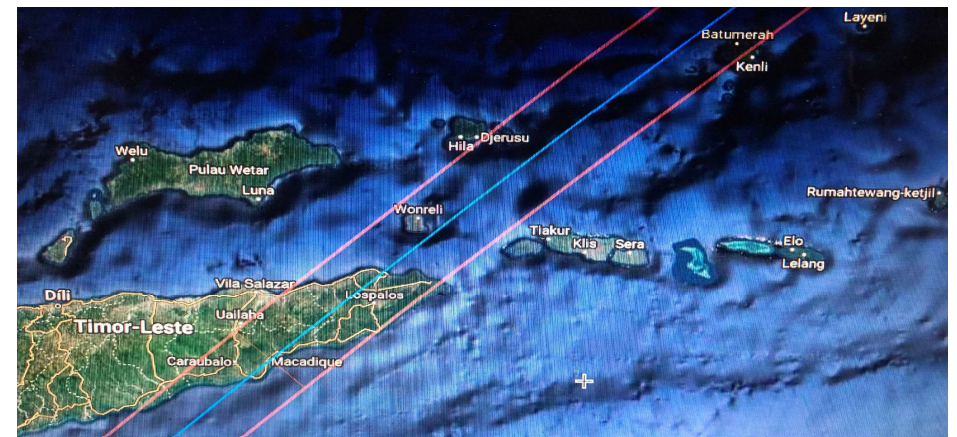


VOYAGE ASTRONOMIE

Le point central de cette éclipse (phase de totalité pendant 1 min 16 sec) se trouve dans la mer de Timor. Elle présentera de beaux grains de Baily assez prononcés.

L'éclipse solaire du 20 avril 2023 est une éclipse solaire hybride. Cette éclipse commencera comme annulaire dans le Sud de l'Océan Indien, deviendra totale après quelques centaines de km ; puis frôlera la pointe Nord-Ouest de l'Australie, ensuite elle atteindra l'île de Timor où elle aura son maximum. Elle continuera vers le Nord-Est, en touchant la Papouasie occidentale, puis elle continuera dans la zone intertropicale de l'Océan Pacifique où elle redeviendra annulaire pour les dernières centaines de km de son parcours.

Toutefois, en tenant compte du profil réel de la Lune, on se rend compte que la classification est différente, à tel point que cette éclipse ne peut être observée comme annulaire à aucun moment, même pas brièvement.



KUDANIL EXPLORER

Le Kudanil Explorer est un navire d'expédition en acier pouvant accueillir 16 passagers dans 8 cabines luxueuses. 21 membres d'équipage sont à bord pour répondre aux besoins des clients alors qu'ils sillonnent les régions les plus reculées d'Indonésie dans le confort d'un vaisseau de première classe. La structure et la conception du bateau en font l'un des navires de mer les plus sûrs de la région et lui permettent de s'aventurer dans des zones de l'archipel difficilement accessibles.



Huit cabines privées de 30,5 m² vous attendent. Chaque chambre est équipée d'un lit king-size ou de deux lits simples (en option) et possède une salle de bains attenante. Chaque cabine possède une terrasse privée afin de vous permettre d'apprécier le paysage.



Prenez soin de vous dans un spa, dînez au restaurant, trouvez quelque chose à lire dans le salon-bibliothèque, profitez d'une brise légère et de vues à 360° depuis les confortables lits de jour extérieurs et savourez un cocktail préparé par l'équipage. Le temps s'arrête et les souvenirs se créent.



Caractéristiques :

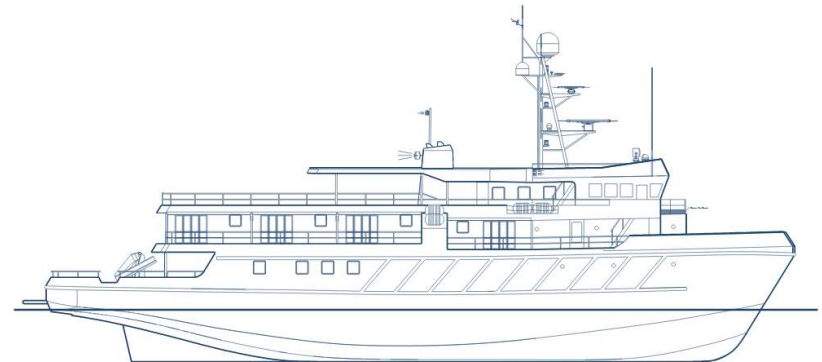
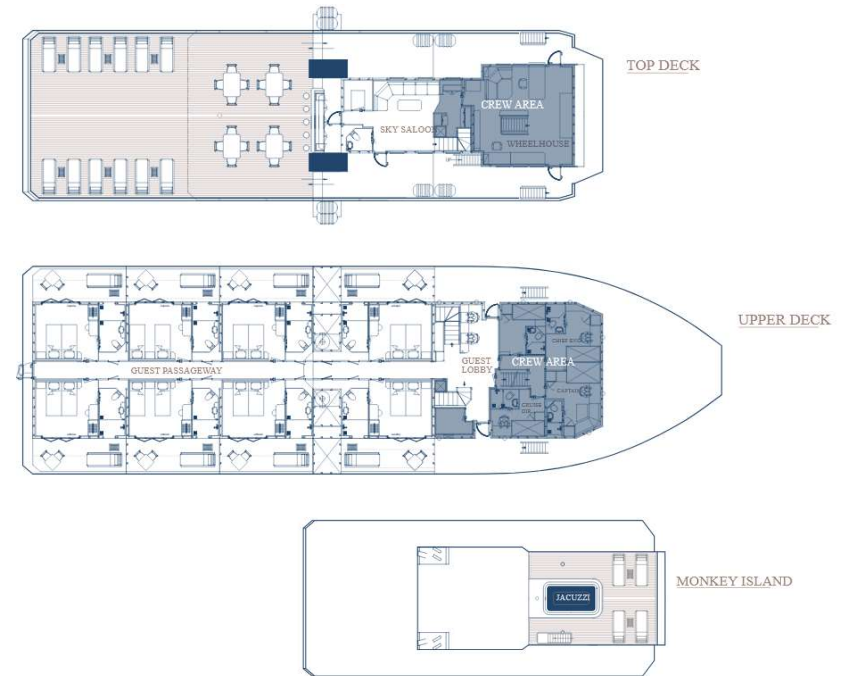
- Type : Expedition Yacht — Ex Safety Standby Vessel
- Longueur : 50 m
- Largeur : 12.5 m
- Moteur : 2 Yanmar ZUT
- Vitesse maximale : 14 nœuds
- Nombre de passagers : 16 personnes
- Membres d'équipage : 21 personnes

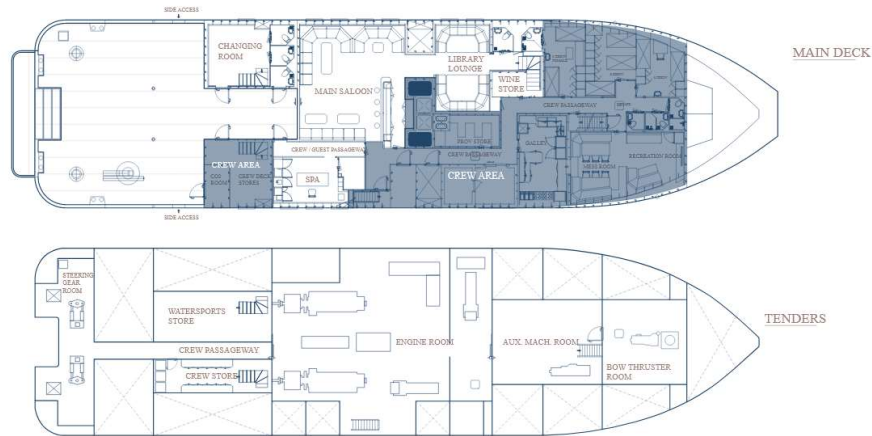
Equipement de bord :

- Ecran plat
- WC – douche à eau chaude et froide
- Salon - lounge ; bibliothèque ; cinéma
- Jeux de cartes, échecs, livres....
- Matériel de pêche et équipement de snorkeling et de plongé
- Stand-up paddle boards
- Kayaks
- Wakeboard
- Waterski
- Table de ping-pong

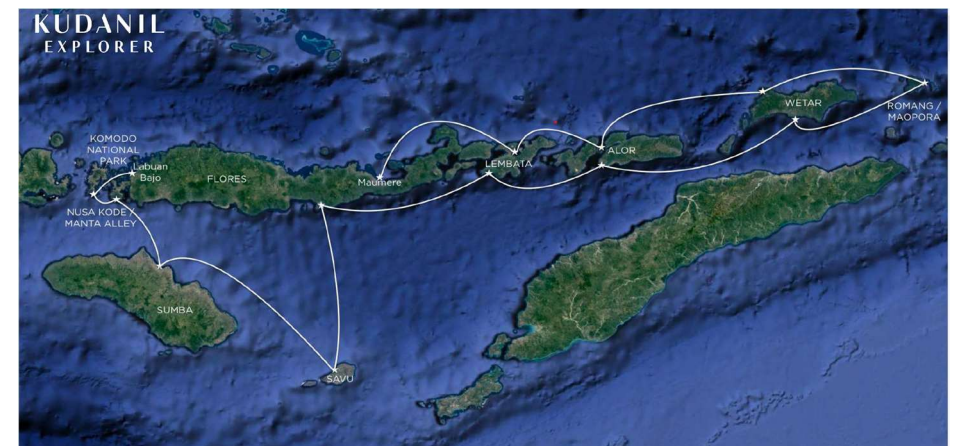


PLAN DU BATEAU





CARTES



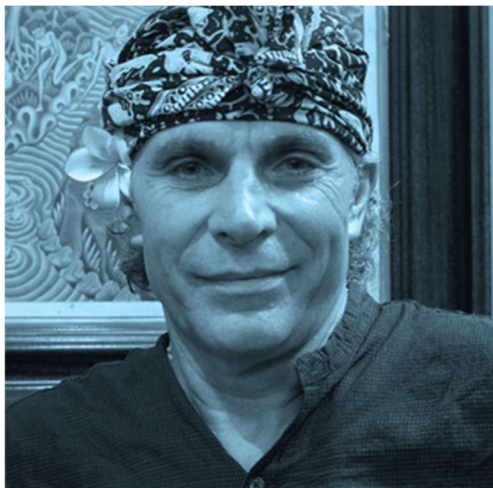
VOTRE GUIDE

Tout au long de votre croisière, un guide culturel sera présent et avec lequel vous pourrez vous initier à la géographie, et surtout à la grande diversité de la faune marine et terrestre de cette région si exceptionnelle à divers titres.

Des causeries, parfois agrémentées de projections, des cocktails et repas très animés, des promenades en forêt primaire, des parties de plongée avec tuba ou bouteilles, des visites de villages et de forts abandonnés, donnent à cette découverte une dimension particulière et inoubliable.

Votre guide, Bruce Carpenter, historien d'art et parlant couramment quatre langues, réside à Bali depuis le début des années 1970, date à laquelle il est arrivé d'Europe en tant que jeune artiste en herbe. Inspiré par l'art indonésien et balinais, il est l'auteur et le co-auteur de plus de vingt livres et de nombreux articles sur l'art, l'histoire et la culture de l'archipel, dont W.O.J. Nieuwenkamp : le premier artiste européen à Bali ; Sculpture de Batak ; Sculpture Nias ; Bijoux en or de l'archipel indonésien ; Lempad de Bali et Indonesian Tribal Art.

En 1996, il a fondé et organisé la Ganesha Gallery à but non lucratif au Four Seasons Resort de Jimbaran. Dédié aux jeunes artistes indonésiens et balinais, il montera plus de 200 expositions en près de vingt ans. Il a collaboré avec de nombreux chercheurs renommés au fil des ans.



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	Vendredi 14.04.23	Europe - Bali	vols	Nuit dans l'avion	
2	Samedi 15.04.23	Bali (arrivée)		Hotel Indigo Bali Seminyak Beach	D
3	Dimanche 16.04.23	Bali - Maumere	vol	Kudanil Explorer	BD
4	Lundi 17.04.23	Lembata Nord		Kudanil Explorer	BLD
5	Mardi 18.04.23	Alor		Kudanil Explorer	BLD
6	Mercredi 19.04.23	Wetar		Kudanil Explorer	BLD
7	Jeudi 20.04.23	Romang : éclipse solaire		Kudanil Explorer	BLD
8	Vendredi 21.04.23	Romang : éclipse solaire		Kudanil Explorer	BLD
9	Samedi 22.04.23	Wetar Sud		Kudanil Explorer	BLD
10	Dimanche 23.04.23	Alor Sud		Kudanil Explorer	BLD
11	Lundi 24.04.23	Lamalera		Kudanil Explorer	BLD
12	Mardi 25.04.23	Savu et Raijua		Kudanil Explorer	BLD
13	Mercredi 26.04.23	Savu et Raijua		Kudanil Explorer	BLD
14	Jeudi 27.04.23	Sumba		Kudanil Explorer	BLD
15	Vendredi 28.04.23	Komodo Sud		Kudanil Explorer	BLD

16	Samedi 29.04.23	Labuan Bajo - Bali - Europe	vols	Nuit dans l'avion	B
17	Dimanche 30.04.23	Europe (arrivée)			

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : vendredi 14 avril 2023

Europe - Bali

Vols à destination de Bali.

Jour 2 : samedi 15 avril 2023

Bali (arrivée)

Arrivée à Bali. A votre arrivée, prenez le shuttle pour votre hôtel.

L'hôtel Indigo se trouve le long de la plage de Seminyak face à l'océan Indien et propose un hébergement chic et sophistiqué au cœur de superbes jardins tropicaux.



Vous séjournerez dans une chambre spacieuse constituant un refuge tranquille au cœur de Seminyak. Bénéficiant d'une lumière naturelle abondante depuis le balcon privé avec lit de repos, votre chambre est conçue de manière éclectique et dispose d'une salle de bains privative inspirée des spas.

Vous pourrez vous rendre à la plage de Double Six Beach, une plage de sable blanc accessible par le bar de bord de mer. Une vaste terrasse et des chaises longues sont à votre disposition ; l'endroit idéal pour profiter d'un coucher de soleil.

Afin de débiter cette expérience unique en son genre, nous vous proposons pour votre première soirée de diner tous ensemble.

Nuit à l'hôtel Indigo Seminyak.

Jour 3 : dimanche 16 avril 2023

Bali – Maumere

Tôt le matin, départ de votre shuttle pour l'aéroport de Bali pour prendre votre vol à destination de Maumere.

Embarquement à bord du Kudanil et départ de Maumere dans l'après-midi.

Profitez de l'après-midi autour de Pulau Besar pour votre première sortie plongée ou snorkeling.

L'Indonésie abrite quelques-uns des meilleurs sites de plongée et de snorkeling du monde et certains des plus beaux d'entre eux sont également les moins accessibles par les moyens de transport normaux. Accédez à certaines des eaux les plus reculées et les plus belles de la planète, des mondes sous-marins regorgeant de vie. Il y a plus d'espèces de poissons coralliens que dans n'importe quelles autres eaux du monde et la vie pélagique y est omniprésente.



Après votre baignade, savourez votre boisson de bienvenue en admirant votre premier coucher du soleil à bord du Kudanil.



Nuit à bord.

Jour 4 : lundi 17 avril 2023

Lembata Nord

Arrivée dans la matinée au nord de Lembata, ancré au fond de la baie au pied du volcan Lewotolo. Vous partez à la rencontre de la communauté locale.



Continuez à marcher sur le chemin du volcan à travers une forêt dense pour atteindre le village sacré des ancêtres et être récompensé par des vues magnifiques sur la baie.



Dans l'après-midi, vous vous trouvez dans une zone accueillant plusieurs sites de plongée dans et hors de la baie dotée d'une variété importante de coraux. Profitez ainsi d'une virée en plongée ou sortez les cannes à pêche pour une partie de pêche à la Bonito, une espèce régulièrement pêchée ici.

Nuit à bord.

Jour 5 : mardi 18 avril 2023

Alor

Dans la matinée, vous traversez le fjord en canot pneumatique afin de rejoindre la ville d'Alor et de visiter la coopérative locale d'ikat. De là, partez pour un voyage à l'intérieur des terres.

Alor est le foyer de plusieurs tribus, dont les Abui qui vivent encore selon leurs anciennes traditions et croyances animistes. Ils sont accueillants envers les étrangers et organisent généralement des danses à l'arrivée des étrangers en tenue traditionnelle.



Les villages sont répartis au sommet des collines, car il est plus facile de les défendre. Ainsi, l'accès aux villages dépend de l'état de leur guerre.

En Indonésie, l'art du textile est l'un des plus riches et développés au monde et l'ikat demeure l'une des techniques traditionnelles les plus délicates et les plus travaillées de l'archipel. Le mot ikat désigne en fait une technique de tissage et de teinture, typique de cette région de l'Indonésie.



Le tissage de l'Ikat est emblématique du mode de vie traditionnel et met en valeur l'artisanat en utilisant des techniques sophistiquées pour le tissage et la teinture.

Nuit à bord.

Jour 6 : mercredi 19 avril 2023

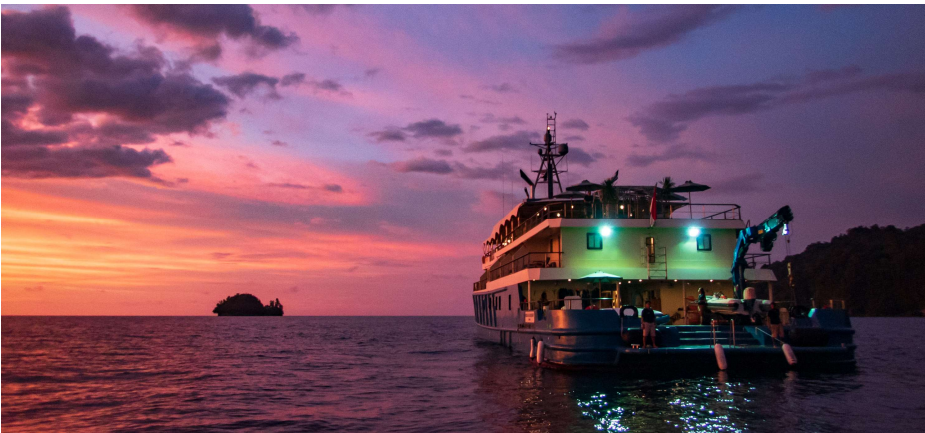
Wetar

Dans la matinée, vous passez devant le village de Tutunkae, qui possède un récif magnifique et sain.

Après le petit déjeuner, vous rendez visite aux villageois et découvrez leur mode de vie dans cette région isolée.

Après le déjeuner, partez vers l'île de Reong et plongez en dérive le long du mur avec d'énormes buissons de corail noir et beaucoup de vie pélagique (thon à dents de chien, carangues géantes et très souvent des requins à pointe noire).

Après un verre au coucher du soleil sur l'île de Reong, nous naviguons vers l'île de Romang pour nous préparer à l'éclipse.



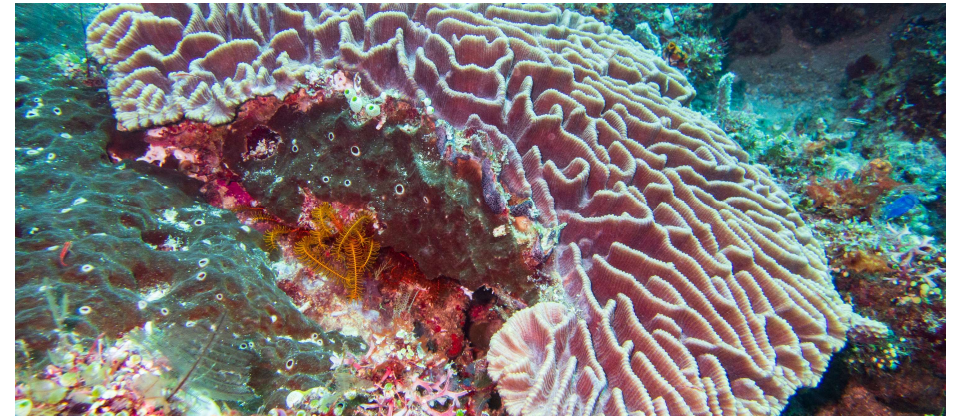
Nuit à bord.

Jour 7-8 : jeudi 20 avril et vendredi 21 avril 2023

Romang : éclipse solaire

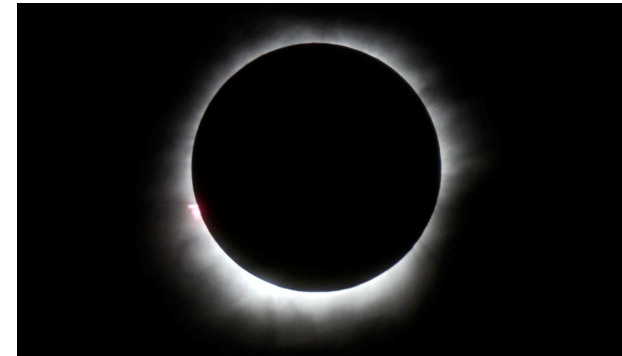
Romang est la deuxième grande île à l'est de l'arc nord des îles oubliées.

La partie nord-ouest de Romang comprend également la jolie île de Nyata, autour de laquelle se concentrent la plupart des activités de sports nautiques et de plage. Vous aurez l'opportunité d'y faire votre plongée matinale.



Les collections de grandes éponges tonneau et d'énormes gorgones aux couleurs vives représentent une caractéristique importante de la plongée à Nyata. Les amateurs de grands animaux peuvent voir des napoléons, des requins de récif, des raies, des thons et d'autres poissons pélagiques patrouillant les récifs.

L'éclipse solaire passera par Romang et Maopora, la ville voisine !



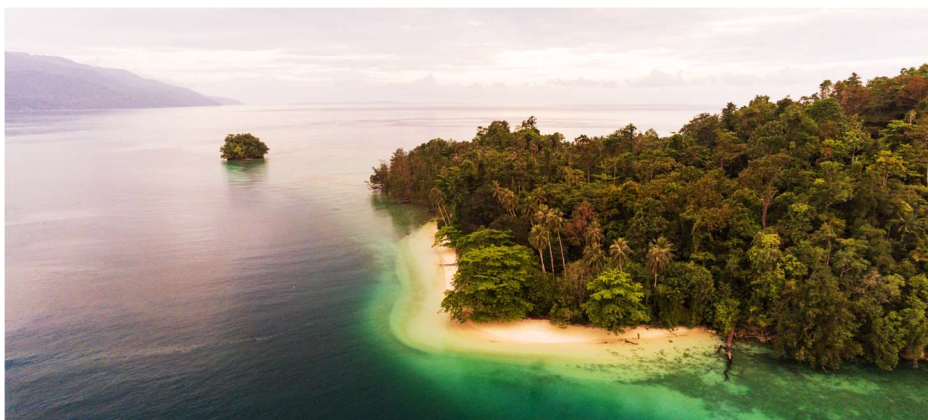
Nous aurons également le temps de visiter le village local de Solath avec son église et de profiter des plages de sable blanc pour un coucher de soleil.

Nuits à bord.

Jours 9 : samedi 22 avril 2023

Wetar Sud

Au sud de Wetar, Pulau Liran se trouve à la frontière maritime du Timor-Oriental et de l'Indonésie.



Entourée de bancs de sable, Liran offre des plages parfaites. L'île est habitée et vous découvrirez le mode de vie des Liranais.

Nuit à bord.

Jours 10 : dimanche 23 avril 2023

Alor Sud

Exposé aux éléments et isolé de la civilisation, le site d'ancrage offre à la fois des possibilités de snorkeling et de plongée aux heures creuses pour éviter les courants violents de la région. Émergez quelques instants pour vous retrouver dans les paysages de plages et de volcans les plus époustouflants d'Indonésie.



Approchez la plage en kayak pour une randonnée stimulante à l'intérieur de l'île où nous créerons notre propre chemin ou profitez simplement d'une plage de sable blanc et poudreux.

Nuit à bord.

Jour 11 : lundi 24 avril 2023

Lamalera

Le littoral sud de Lembata est très pittoresque avec plusieurs grands volcans qui montent la garde et se dressent derrière des plages de sable blanc et des rivages rocheux.

Visitez le village de Lamalera où les habitants ont reçu une licence pour chasser les baleines dans le cadre de leur culture et de leur héritage, en dehors de tout accord international.

Le village de Lamalera est de renommée internationale en raison de la chasse à la baleine traditionnelle. Des documents portugais datant de 1643 mentionnent déjà ces chasses héroïques. Ce sont des harponneurs traditionnels et cette chasse à la baleine se fait encore sur des bateaux en bois traditionnelles appelés peledang. Ces derniers sont occupés par 7 à 14 barreaux, canotiers et harponneur, où chacun est chargé d'une fonction bien déterminée. Le plus agile de l'équipe se tient sur la proue du bateau avec un harpon entre les mains.

C'est pour ces raisons que la chasse aux baleines à Lamalera est jusqu'à ce jour exempté de l'interdiction internationale de la chasse à la baleine, compte tenu de la façon traditionnelle de pêcher. En outre, cette chasse est nécessaire aux villageois pour subvenir à leurs besoins.



Le côté est de l'île voisine de Soangi offre de magnifiques récifs coralliens pour le snorkeling et est joliment éclairé le matin. Les plongeurs trouveront de beaux endroits des deux côtés de l'île.



Nuit à bord.

Jour 12 et 13 : mardi 25 et mercredi 26 avril 2023

Savu et Raijua

Sur l'île isolée de Savu, détachée de la modernité et du tourisme, découvrez un mélange de traditions chrétiennes et animistes, où des danses rituelles sont exécutées pour faire venir la pluie, pour les mariages et les enterrements.

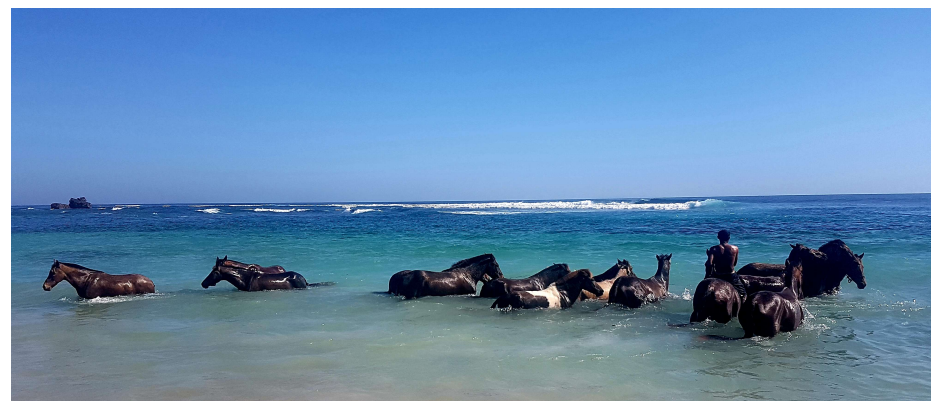
Plantations d'algues et fermes de sel, plages désertes, ikat traditionnel et des villages hors du temps sont au rendez-vous.

Nuits à bord.

Jour 14 : jeudi 27 avril 2023

Sumba

Arrivés au nord de l'île de Sumba à l'aube, vous descendez à terre pour découvrir un paysage de savane vallonnée où chevaux et bétail se promènent et où les villages traditionnels préservent un ancien mode de vie. Comme vous l'apprendrez au cours de la croisière, les chevaux jouent un rôle important sur cette île très spéciale.



Vous suivrez un sentier menant à l'une des plus jolies chutes d'eau du pays. C'est une randonnée magnifique avec quelques défis en cours de route, mais elle en vaut absolument la peine.



Dans l'après-midi, vous pourrez faire de l'équitation, du snorkeling et de la plongée à Cemara Beach.

Nuit à bord.

Jour 15 : vendredi 28 avril 2023

Komodo Sud

Nous naviguons vers la partie sud du parc et réveillerez-vous à Nusa Kode. Les dragons de Komodo sont souvent visibles sur la plage, errant à l'état sauvage. Il y a trois sites de plongée et de snorkeling dans les environs, qui offrent un mélange de corail, de macro et de pélagique convenant à tous types de plongeurs.



Pendant le déjeuner, nous naviguons vers Manta Alley. De nombreux clients décrivent ce paysage, ainsi que la nage et la plongée avec les mantas, comme étant les plus spectaculaires qu'ils aient jamais vus et vécus.

Nuit à bord.

Jour 16 : samedi 29 avril 2023

Labuan Bajo - Bali

Après le petit déjeuner, transfert à l'aéroport de Labuan Bajo pour un retour sur Bali.



Transit et vol pour l'Europe.

Jour 17 : dimanche 30 avril 2023

Bali – Europe

Nuit dans l'avion et arrivée en Europe.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne

CHF 28'500.-

Sur la base de 12 participants minimum, 2 personnes par cabine

Prestations incluses

- Les vols internes Bali – Maumere, Labuan Bajo – Bali en classe économique
- La croisière de 13 nuits en pension complète à bord du Kudanil Explorer, plongées et activités incluses
- Une nuit à Bali en chambre King Bed Standard Room à l'hôtel Indigo Seminyak avec petit déjeuner
- Les repas tels que mentionnés (B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Toutes les visites et excursions mentionnées dans votre programme, y compris les droits d'entrée pour les sites et musées
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les vols internationaux pour et de Bali (sur demande, nous pouvons proposer les vols qui conviennent)
- Les visas / taxes d'aéroport
- Les boissons alcoolisées à bord
- Les repas non mentionnés
- Les pourboires
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation & assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

PARTEZ BIEN ASSURES !

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une assurance voyage annulation-assistance
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une assurance maladie complémentaire

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OSFP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/fras issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum,

sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive
CH - 1204 Genève